

LE DESSIN DE PRESSE AU SERVICE DE L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT



Définition : Le dessin de presse consiste à illustrer l'actualité au travers de dessins satiriques. Avant l'arrivée de la photographie dans la presse, le dessin était, avec la gravure, le moyen de représentation le plus couramment utilisé. Avec l'avènement de la photographie, le dessin de presse est devenu secondaire. Se distinguant progressivement d'un simple rôle figuratif, le dessin de presse est devenu un moyen de contester la politique d'un Gouvernement, et plus généralement, de donner une opinion critique, notamment autour de scandales judiciaires ou financiers.



- Selon Plantu, dessinateur pour le journal *Le Monde*, la caricature permet de lancer le débat et de provoquer le lecteur. Le dessin est instinctif, et dérange parfois plus que les écrits car il y a une plus grande liberté et une meilleure compréhension du sujet par le public. Tantôt les dessins de presse feront rire et réfléchir, tantôt, ils dérangeront. Cependant, Plantu insiste bien sur le fait qu'ils ne doivent pas humilier.

OBJECTIFS DE LA SÉANCE :

- Apprendre à étudier un dessin de presse.
- Réaliser une caricature en prenant pour thème, la peine de mort.
- Comparer deux styles de dessins de presse différents.

Ensemble
contre
la peine
de mort

ECPM
69, rue Michelet
93 100 Montreuil • France
Tél. : +33 1 57 63 03 57
Fax : +33 1 57 63 89 25
Email : ecpm@abolition.fr
www.abolition.fr

Action financée
par la Région

 île de France

LE DESSIN DE PRESSE
AU SERVICE DE L'ABOLITION
DE LA PEINE DE MORT

PREMIER PAS VERS VERS LA CARICATURE DE PRESSE FOCALISÉE SUR LA PEINE DE MORT EN IRAN



Kianoush Ramezani, Kianoush Ramezani : Caricaturiste et journaliste iranien. Exilé en France depuis décembre 2009 pour fuir les menaces pesant sur lui à la suite de la publication de ses caricatures dans la presse iranienne. Très impliqué dans la protection du droit à la liberté d'expression, il travaille aussi énormément sur le thème de la peine de mort.



Dessin publié avec l'aimable autorisation de Kianoush Ramezani.

Étude de l'image :

- 1) Quels éléments vois-tu sur l'image ?
- 2) À ton avis, que signifie le chiffre 18, présent sur le gâteau ?
- 3) Tu remarques qu'il manque une chaussure au personnage pendu, qui se trouve à côté du gâteau, peux-tu essayer de trouver une raison à cet élément du dessin ?
- 4) Tu remarques que les traits du visage du personnage ne sont pas dessinés, à ton avis, pourquoi ?
- 5) Peux-tu donner un titre à ce dessin ?
- 6) Que ressens-tu en regardant ce dessin ?
- 7) À ton avis, le dessin de Kianoush Ramezani est-il convaincant ?
- 8) Le 9 Octobre 2011, la France célèbre les trente ans de l'abolition de la peine de mort. À ton tour, tu vas devoir réaliser une caricature ayant pour thème la peine de mort. Choisis l'un des faits reproduits ci-dessous, et réalise une caricature en lien avec l'information donnée.

● ● ● POUR ALLER PLUS LOIN VERS LA CARICATURE DE PRESSE FOCALISÉE SUR LA PEINE DE MORT EN IRAN



Plantu, Caricaturiste français connu en particulier pour réaliser tous les jours, depuis 1985, un dessin de presse pour le quotidien *Le Monde* ainsi que des caricatures pour le journal *L'Express*. À l'origine de la création de l'association « Cartooning for peace » fondée pour protéger la liberté d'expression des dessinateurs de presse du monde entier, nombre des caricatures de Plantu font référence aux droits de l'homme.



Dessin publié avec l'aimable autorisation de Plantu. © Plantu,
Le Monde, 26 avril 1989

Étude de l'image :

- 1) Peux-tu décrire les éléments représentés par Plantu dans sa caricature de presse ?
- 2) À ton avis quel pays est ciblé par Plantu ? Justifie ta réponse.
- 3) À ton avis que représentent les deux personnages qui sont en train de parler ?
- 4) Peux-tu commenter l'expression du visage de ces deux personnages ?
- 5) Pourquoi dans la première bulle, le personnage fait-il référence à la religion en voyant passer un avocat ?
- 6) À ton avis que représente l'avocat dans ce dessin ?
- 7) Par conséquent, pourquoi le deuxième personnage déclare-t-il ne pas connaître les avocats ?
- 8) Peux-tu expliquer pourquoi les personnages pendus sont représentés attachés et sans visage ?
- 9) À ton avis quel est le message qu'a voulu faire passer Plantu ?
- 10) Après avoir regardé la caricature réalisée par Kianoush Ramezani et celle réalisée par Plantu, peux-tu désigner celle qui t'as le plus choqué ? Pourquoi ?
- 11) À ton avis, laquelle de ces deux caricatures permet le mieux de dénoncer l'horreur de la peine de mort ?